Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le 11/07/2025
ID : 087-278708516-20250709-20250709_AMHL-AI

Limoges habitat

Arrêté du 09 JUILLET 2025

La Directrice Générale de LIMOGES HABITAT,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article R 421-18,

Vu la délibération du Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT, en date du 19 JUIN 2025 relative aux délégations de signature accordées par la Directrice Générale aux membres du personnel de LIMOGES HABITAT,

ARRETE :

Pour les secteurs d'activités dont elle a la charge et sous le contrôle de la Directrice Générale de LIMOGES HABITAT, délégation est donnée à :

ARTICLE 1 :

Madame Marie-Hélène LYRAUD, Responsable du Contrôle Interne, des Instances et Affaires Juridiques, pour :

- viser les documents au titre de la maîtrise d'œuvre dans sa spécialité,
- signer les bons de commande inférieurs à 24 999,99 € HT pour l'exécution des marchés relevant de son domaine d'activité, ainsi que les attestations de TVA à taux réduit.

ARTICLE 2 : Cet arrêté annule et remplace tous ceux émis antérieurement.

Fait à Limoges, le 09 JUILLET 2025

Spécimen de la signature de
Marie-Hélène LYRAUD
Responsable du Contrôle Interne, des
Instances et Affaires juridiques

La Directrice Générale
Céline MOREAU

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE LIMOGES MÉTROPOLE
Siège social : 224, rue François Perrin - CS 90398 - 87010 LIMOGES CEDEX 1
Tél. : 05 55 43 45 00 / Fax : 05 55 43 45 11 / www.limogeshabitat.fr / contact@limogeshabitat.fr
RCS Limoges 278 708 516 - SIRET 278 708 516 00028